



**PARTENARIAT
COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN - EDF**

**BILAN
2008 - 2020**



Sommaire

**LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN
POUR UN MONDE JUSTE QUI VALORISE ET CONSERVE LA NATURE 3**

**EDF
UNE ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA BIODIVERSITÉ 7**

LA COLLABORATION ENTRE LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN ET EDF 8

Appui stratégique 9

Appui technique et scientifique 10

Echanges et prospectives 11

Sensibilisation et formation 12

Contribution et valorisation d'EDF au sein du réseau du Comité français de l'UICN 13

Soutien d'EDF aux activités du Comité français de l'UICN 15



LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Fondée en 1948, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est devenue au fil des ans la plus grande organisation internationale de protection de la nature. Son originalité réside dans le fait qu'elle rassemble des États, des organismes gouvernementaux et un large éventail d'organisations non gouvernementales au nombre de 1 400 et que cette alliance unique s'appuie sur l'expertise de plus de 17 000 experts bénévoles.

L'UICN a pour objectif d'encourager et aider les sociétés à conserver la nature et à utiliser équitablement les ressources naturelles. Les membres de l'UICN fixent son programme de travail et identifient les efforts mondiaux de conservation, tous les quatre ans, lors du Congrès mondial de la nature. Ce congrès est à la fois une « agora » où des milliers de représentants de gouvernements, d'agences publiques, d'ONG, du monde scientifique, des collectivités locales,

des peuples autochtones et des entreprises discutent des enjeux et proposent des solutions, et aussi un parlement environnemental unique au monde où États et ONG votent conjointement des décisions.

Six commissions composées des experts nourrissent les connaissances scientifiques et les outils de l'UICN et l'aident à mener ses travaux et actions de conservation sur le terrain. Spécialisées, elles sont dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

Le secrétariat de l'UICN est composé d'un siège mondial en Suisse et de 42 bureaux régionaux. 60 comités nationaux complètent la structure de l'Union en rassemblant les membres au niveau national.

Le Comité français de l'UICN

Créé en 1992, **le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France.** Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics, 47 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts. Par cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plateforme unique de dialogue, d'expertise et d'action sur les enjeux de la biodiversité, qui associe également les collectivités locales et les entreprises.

Le Comité français de l'UICN a pour but de contribuer à la conservation de la biodiversité et à une utilisation durable et équitable des ressources naturelles, conformément à la mission de l'UICN définie au niveau mondial. Il valorise également, par ses actions, l'expertise française au niveau international.

Ses programmes sont consacrés aux politiques de la biodiversité, aux espèces, aux aires protégées, aux écosystèmes, à l'éducation à l'environnement, à l'outre-mer et à la coopération internationale. Grâce à ses 5 commissions et ses 11 groupes de travail, réunissant ses organismes, ses experts et ses partenaires, le Comité français de l'UICN dresse des états des lieux, formule des recommandations et gère des projets pour faire évoluer les politiques, les connaissances et la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité.

2^{ème} Pays avec le plus grands nombre de membre de l'UICN
7 Programmes thématiques
62 Organismes membres
250 Experts

LES MEMBRES DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN



Le Comité français de l’UICN contribue à la mise en place et à l’évaluation des politiques nationales en faveur de la biodiversité et participe aussi aux politiques européennes et internationales.

Il siège ainsi dans plusieurs instances nationales comme le Comité national de la biodiversité, le Conseil supérieur de la forêt et du bois et le Conseil national de la mer et des littoraux, ou encore le Conseil d’Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. Il est également membre du Groupe d’experts de l’UICN sur les politiques européennes et participe à plusieurs réunions dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique.



Il a par exemple joué un rôle tout à fait particulier dans l’élaboration, le suivi et l’évaluation de la première stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) en 2004 pour répondre aux enjeux de conservation de la biodiversité en France et s’engager au niveau international dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique.

Après l’achèvement de cette première SNB, le Comité français de l’UICN a activement participé à la révision de la stratégie en 2010 en mettant en avant les diverses recommandations portées pour l’améliorer. Fort de son expérience, il poursuivra pour la nouvelle Stratégie qui se prépare actuellement. Le Comité français de l’UICN est également membre et actif au sein du

comité de pilotage de l’initiative Entreprises Engagées pour la Nature – *Act4nature* France piloté par l’Office Français pour la Biodiversité (OFB) et figure parmi les 3 ONG membres du comité de pilotage de l’initiative *Act4nature* International coordonnée par Entreprises pour l’environnement (EpE).

Au niveau des territoires, le Comité français de l’UICN établit des partenariats spécifiques avec les collectivités pour renforcer leur implication en faveur de la biodiversité, valoriser leurs actions et encourager leur participation au sein du réseau. Depuis 2010, il en a accompagné plus de 10 dont aujourd’hui : la Ville de Marseille, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et le Département des Bouches-du-Rhône.

Outre son programme sur les politiques de la biodiversité, le Comité français de l’UICN a 6 autres programmes thématiques :



OUTRE-MER

- Amélioration des connaissances et sensibilisation sur la biodiversité d’Outre-Mer en général (état des lieux national) et plus spécialement sur les zones humides (co-animation du Pôle-relais zones humides tropicales)
- Renforcement des politiques locales, nationales et européennes (Initiative française pour les Récifs Coralliens, programme européen BEST qui vise à financer des projets de conservation dans les Outre-Mer européens, accompagnement à l’élaboration de la stratégie biodiversité de Mayotte, etc.)
- Appui aux acteurs locaux (Initiative TeMeUm, Réseau d’Observation et d’Aide à la Gestion des Mangroves...)



ESPÈCES

- Elaboration de la Liste rouge des espèces menacées en France en partenariat avec l’UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) et accompagnement et labellisation de liste rouges régionales d’espèces menacées
- Appui aux politiques et aux stratégies d’action sur les espèces exotiques envahissantes en métropole et en outre-mer, coordination d’une initiative sur l’outre-mer et co-animation du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes avec l’Office Français pour la Biodiversité



AIRES PROTÉGÉES

- Contribution à la politique française des aires protégées (nouvelle Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2020-2030, aires marines protégées, état des lieux sur les aires protégées, identification des zones de haute naturalité, aires protégées et changement climatique, concept des « autres mesures de conservation effective par zone »)
- Renforcement de la gestion des aires protégées (développement de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN en France et animation d'un réseau francophone)
- Evaluation et accompagnement des sites naturels français du Patrimoine mondial de l'UNESCO



ÉCOSYSTÈMES

- Elaboration de la Liste rouge des écosystèmes en France avec l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN)
- Développement des Solutions fondées sur la nature (communication, plaidoyer, accompagnement des acteurs, recommandations internationales, contribution aux activités du projet Life ARTISAN coordonné par l'OFB)
- Intégration de la biodiversité dans les projets d'énergies renouvelables (marin, éolien, photovoltaïque, bois énergie)
- Suivi et recommandations des politiques liées aux écosystèmes (planification maritime, gestion forestière, protection des milieux montagnards)



COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Coordination du Programme « Petites Initiatives » du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
- Structuration du réseau des organisations de la société civile françaises de biodiversité actives dans les pays du Sud



ÉDUCATION & COMMUNICATION

- Création en 2007 de la Fête de la Nature, organisée depuis tous les ans autour du 22 mai, la journée mondiale de la biodiversité

Les publications et recommandations du Comité français de l'UICN sont disponibles sur son site internet.

www.uicn.fr



Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des Métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, la production d'électricité du Groupe repose sur un mix diversifié basé sur le nucléaire, l'hydraulique, les énergies renouvelables et le thermique. EDF est l'un des premiers gestionnaires fonciers en France. La plupart des installations industrielles sont implantées au sein de zones protégées ou à proximité. Les enjeux de la biodiversité sont donc présents dans toutes les activités et tous les projets industriels d'EDF, qu'ils soient en lien avec l'exploitation et la maintenance des équipements existants, la construction de nouvelles installations ou bien encore la déconstruction. EDF s'est dotée en 2006 d'une politique en faveur de la biodiversité. 10 ans plus tard, la biodiversité est devenue l'un des six objectifs de responsabilité d'entreprise (ORE) accompagnant la stratégie « Cap 2030 » du groupe EDF. En 2021, la préservation de la biodiversité est l'un des 16 engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise portés par le Groupe.

Dans une démarche d'amélioration continue, d'exigences et d'ambition renforcées, EDF renouvelle ses engagements volontaires.

NEUTRALITÉ CARBONE & CLIMAT <ul style="list-style-type: none">• Une trajectoire carbone ambitieuse• Des solutions de compensation carbone• Adaptation au changement climatique• Développement des usages de l'électricité et services énergétiques	BIEN-ÊTRE & SOLIDARITÉS <ul style="list-style-type: none">• Santé et sécurité de tous• Égalité, diversité et inclusion• Éthique et droits humains• Précarité énergétique et innovation sociale
PRÉSERVATION DES RESSOURCES DE LA PLANÈTE <ul style="list-style-type: none">• Biodiversité• Gestion responsable du foncier• Gestion intégrée et durable de l'eau• Déchets & Économie Circulaire	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE <ul style="list-style-type: none">• Dialogue et concertation• Développement responsable des territoires• Développement des filières industrielles• Numérique Responsable

En 2014, le Groupe s'engage dans la Stratégie nationale pour la biodiversité sur la période 2014-2017. En 2018, EDF rejoint l'initiative *Act4nature*.

En 2020, le Groupe rejoint deux initiatives complémentaires : Entreprises Engagées pour la Nature – *Act4nature* France, piloté par l'OFB dans le cadre de la stratégie nationale en faveur de la biodiversité ; et *Act4nature* International, sous l'égide de l'association Entreprises pour l'Environnement qui porte la mobilisation des entreprises à l'international.



LA COLLABORATION ENTRE LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN ET EDF

Les entreprises : des acteurs majeurs pour réduire leurs impacts sur la biodiversité et agir

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi au-delà, en contribuant plus activement à la restauration et la valorisation des écosystèmes. Parallèlement aux changements climatiques, la sensibilisation des entreprises sur la biodiversité progresse rapidement depuis ces dernières années. A l'instar d'EDF, plusieurs d'entre elles ont mené des études pour mesurer et diminuer l'impact de leurs activités sur la biodiversité, en particulier dans les secteurs plus directement liés à l'exploitation des ressources naturelles. Les entreprises prennent également conscience que la prise en compte de la biodiversité permet d'améliorer

leur image et d'être mieux notées dans les systèmes de notation qui prennent en compte de plus en plus les standards environnementaux. Cette prise de conscience a favorisé les échanges avec les parties prenantes. Plusieurs entreprises ont également créé des fondations pour financer des projets en faveur de l'environnement dont la Fondation EDF.

Si les entreprises ne peuvent pas adhérer directement à l'UICN, dont les statuts n'acceptent que des organismes à but non lucratif, l'UICN collabore avec les entreprises depuis 2003 afin de renforcer leur implication en faveur de la biodiversité.

Au niveau national, **le Comité français de l'UICN développe depuis 2007 des partenariats de long terme avec des entreprises afin de les accompagner à intégrer davantage la biodiversité dans leurs politiques et leurs activités. Aujourd'hui, le Comité français de l'UICN est en partenariat avec EDF, ENGIE (et Storengy), Veolia, GSM-Calcia, Egiom, L'Occitane et Primagaz**

Les actions du Comité français de l'UICN avec les entreprises

La collaboration privilégiée du Comité français de l'UICN avec les entreprises se structure autour de 3 axes :

EXPERTISE

Le partenariat vise à faciliter l'intégration de la biodiversité au cœur de l'entreprise. Cela se traduit par un appui à la définition et à la réalisation de la démarche biodiversité de l'entreprise, par des actions de sensibilisation, de communication et de formation interne et externe sur le thème de la biodiversité, ou toute autre demande d'expertise liée aux travaux du Comité français de l'UICN.

SOUTIEN ET PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL ENTREPRISES & BIODIVERSITÉ

Cette plateforme d'échange rassemble les membres français de l'UICN, des experts et les entreprises partenaires, assure un dialogue constructif sur l'exercice de la responsabilité des entreprises visant à les responsabiliser sur les enjeux de la biodiversité et permet de travailler ensemble sur des problématiques communes. L'entreprise s'engage à participer techniquement et financièrement aux travaux du groupe de travail et bénéficie des échanges ayant lieu dans le cadre de ce groupe ainsi que des études qui en résultent.

SOUTIEN DES TRAVAUX ET ÉTUDES DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Les entreprises partenaires soutiennent les programmes du Comité français de l'UICN en finançant des études et des travaux du Comité français tels que la réalisation de la Liste rouge nationale des espèces menacées. Cette participation financière de l'entreprise à l'amélioration des connaissances permet au Comité français de délivrer un haut niveau d'expertise de manière pérenne sur la biodiversité.

Les conventions de partenariat sont triennales et renouvelables, avec des points d'étape annuels pour faire le point sur les actions mises en œuvre et programmer la suite des activités.

EDF et le Comité français de l’UICN : un partenariat actif depuis 2008

L’engagement d’EDF en faveur de la biodiversité, qui va au-delà de la simple conformité aux réglementations, est mise en œuvre par le développement de partenariats avec les milieux associatifs et scientifiques. C’est dans ce contexte qu’a été mis en place **le partenariat entre le Comité français de l’UICN et EDF en 2008**. Il s’est traduit par la mise en place d’une convention de partenariat selon les modalités du Comité français de l’UICN. Une nouvelle convention a été signée pour trois ans en janvier 2020.



Les actions dans le cadre de ce partenariat depuis 2008 concourent aux enjeux d’EDF : elles accompagnent la définition et la réalisation des engagements EDF. Elles sont synthétisées ci-après.

1 APPUI STRATÉGIQUE

Elaborer un reporting biodiversité de qualité



Depuis le début du partenariat, le Comité français de l’UICN analyse le bilan biodiversité qui figure dans le Document de Référence d’EDF, aussi bien sur la forme et l’agencement que sur les points à développer.

Contribution à la révision de la feuille de route biodiversité

Depuis 2013, EDF invite l’ensemble des structures partenaires dans la prise en compte de la biodiversité à participer aux séminaires biodiversité. Ces séminaires permettent aux différentes directions d’EDF d’exposer leurs enjeux stratégiques majeurs et de dialoguer avec les partenaires sur les attentes et recommandations afin, d’une part, d’alimenter les feuilles de route biodiversité associées et, d’autre part, d’identifier les futures collaborations entre elles et les métiers d’EDF. Différents représentants du Comité français de l’UICN, tels que le Directeur, la chargée de programme « politiques de la

biodiversité » et la chargée de mission « entreprises et biodiversité » apportent leurs compétences à ces séminaires.

Le Comité français de l’UICN a ainsi participé à la rédaction des feuilles de route biodiversité d’EDF pour les périodes 2014-2017 et 2018-2022. En 2020, le dernier séminaire a permis aux partenaires du Groupe de challenger, avec leur regard externe, le plan de déploiement de l’ORE en prévision de la mise en avant des enjeux biodiversité à l’échelle internationale.

Appui à la consolidation des engagements volontaires d’EDF

Le Comité français de l’UICN a participé à la co-construction de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) en 2004 puis en 2010. Fort de son expertise sur les enjeux biodiversité, il a contribué à la rédaction de l’engagement à la SNB d’EDF pour la période 2014-2017, ainsi qu’à la révision du bilan d’étape en 2016 et au rapport final en 2018. Il a contribué à l’identification des marges de progrès en vue de la préparation des futurs engagements, avec notamment la mise en regard des actions SNB d’EDF avec les objectifs d’Aïchi et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies pour 2030. Partenaire de l’initiative *Act4nature* et membre du comité

de pilotage, le Comité français de l’UICN a accompagné EDF dans la formalisation de son engagement *Act4nature* en 2018.

En 2020, le Comité français de l’UICN a également accompagné le Groupe dans la définition de ses engagements dans les initiatives Entreprises Engagées pour la Nature – *Act4nature* France et *Act4nature* International. Le Comité français de l’UICN siège aux comités de pilotage de ces deux initiatives, bénéficiant ainsi d’un éclairage élargi sur les attentes et l’ambition attendues.

Avis sur la politique biomasse d'EDF



Le Comité français de l'UICN soutient le développement des énergies renouvelables, tout en veillant à ce que la transition énergétique prenne en compte les enjeux biodiversité. Le groupe de travail « forêt » du Comité français de l'UICN a travaillé sur la biomasse, et en particulier sur le bois-énergie qui présente de forts enjeux concernant le maintien de la biodiversité forestière

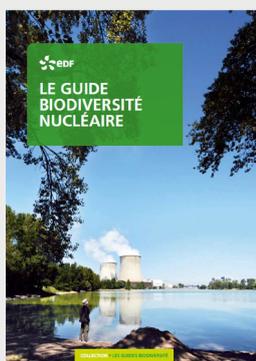
et la protection des paysages. La publication en 2015 « Bois-énergie et biodiversité forestière » propose des recommandations pour une gestion durable de la forêt. Elle est disponible en ligne. Grâce à ce travail, le Comité français de l'UICN a pu conseiller et donner son avis au Groupe sur sa politique biomasse révisée en 2020.



2 APPUI TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

Elaboration de guides biodiversité à destination des exploitants

Sur la période 2008-2012, le Comité français de l'UICN a collaboré à la réalisation d'une collection de guides à destination des exploitants des sites et des ingénieurs environnement. Cette collection s'est enrichie au fil des années pour couvrir les métiers de l'hydraulique, du nucléaire, du thermique, des énergies éolienne et solaire, des réseaux électriques, de l'immobilier ainsi que les territoire d'outre-mer.



DES OBJECTIFS MULTIPLES

1

L'explication du concept de la préservation de la biodiversité, des enjeux qui en découlent pour le secteur privé et l'importance du rôle d'EDF concernant cette thématique

2

La description et l'explicitation des mesures et actions qui peuvent être mises en œuvre pour participer à la préservation de la biodiversité sur les sites d'exploitation d'EDF

Appui à l'appréciation de l'agenda international sur les enjeux biodiversité et veille

L'UICN participe activement à la définition des objectifs internationaux et à leur mise en œuvre, avec une vision globale sur l'agenda international en matière de biodiversité. Impliqué dans les déclinaisons françaises des accords conclus lors des conférences des parties à la Convention sur la Diversité Biologique et des conséquences pour les entreprises, le Comité français de l'UICN a animé à plusieurs reprises des ateliers pour échanger sur la contribution du Groupe aux objectifs d'Aichi et plus largement aux enjeux de préservation de la biodiversité. Il a également fait part en 2018 du positionnement de l'UICN sur l'atteinte des objectifs internationaux à l'horizon 2020 et a transmis les « position papers » de l'UICN sur les perspectives post-2020.

En amont de chaque Congrès mondial, le Comité français de l'UICN présente les enjeux en perspectives à EDF ainsi que les recommandations adoptées lors des congrès

mondiaux de la nature successifs. Il a de plus réalisé une analyse des motions actives issues des congrès mondiaux de l'UICN de 2008, 2012, 2016, 2020. L'analyse a été réalisée au regard des enjeux des différents métiers d'EDF afin de mieux intégrer les objectifs internationaux dans les activités d'EDF.



De manière générale, le Comité français de l'UICN réalise une veille régulière sur les enjeux biodiversité. Elle concerne aussi bien les cadres stratégiques, juridiques, scientifiques que normatifs. Cela permet d'alimenter les réflexions d'EDF sur ses pratiques en faveur de la biodiversité. De plus, le Comité français de l'UICN met à jour les veilles d'EDF sur des thématiques précises comme les espèces exotiques envahissantes, la gouvernance, les espèces et les aires protégées.

Renforcer l'intégration de la biodiversité dans les achats

En 2013, le Comité français de l'UICN a élaboré le panorama des labels et chartes existants qui permettent à une entreprise de valoriser ses démarches en faveur de la biodiversité. EDF a souhaité intégrer davantage la biodiversité dans ses achats. Ainsi, à partir de données fournies par EDF, le Comité français de l'UICN a élaboré en 2019 une liste de labels existants au regard des impacts directs et indirects pouvant se rapporter aux principaux produits achetés par le Groupe. Ce travail a servi de base à des échanges sur les impacts potentiels sur la biodiversité des commandes les plus importantes

en termes de volume et à l'intégration de ces labels dans la politique de la Direction des Achats.

Des échanges ont également eu lieu spécifiquement au sujet des approvisionnements en combustible (charbon, uranium). Le Comité français de l'UICN a formulé des propositions relatives à la prise en compte de la biodiversité dans la CSR checklist du *World Nuclear Association*, accompagnées par une notice expliquant les enjeux de l'intégration de la biodiversité dans les activités minières.

3 ÉCHANGES ET PROSPECTIVES

Accompagner la montée en compétence des métiers

La durée du partenariat a permis de créer une relation de confiance entre les partenaires, favorisant ainsi au fur et à mesure des échanges constructifs avec les métiers d'EDF. Le Comité français de l'UICN a fait intervenir son équipe et son réseau d'expert pour consolider la connaissance d'EDF sur les enjeux biodiversité et les outils spécifiques de l'UICN. Les sujets qui ont été abordés et qui ont fait l'objet de notes sont nombreux, notamment les thématiques suivantes :

- La Liste rouge des espèces menacées, les espèces protégées
- La Liste rouge des écosystèmes, les Solutions fondées sur la Nature
- Les aires protégées (AP) : catégories d'AP de l'UICN, Liste verte des Aires Protégées, sites du Patrimoine mondial, la stratégie de création des aires protégées (SCAP) et la stratégie nationale pour la création et la gestion des aires marines, autres mesures de conservation efficace par zone
- La trame verte et bleue, les infrastructures linéaires et les corridors écologiques
- La compensation écologique
- L'articulation entre le changement climatique et la biodiversité
- Les collectivités territoriales et la biodiversité
- Les enjeux biodiversité associés aux énergies renouvelables, notamment au photovoltaïque et à la biomasse

Appui sur des projets spécifiques et échanges prospectifs

Le Comité français de l'UICN accompagne le Groupe dans la déclinaison de sa feuille de route dans les métiers et l'appuie sur des projets spécifiques pour s'assurer de la meilleure intégration des enjeux biodiversité. Il accompagne également le Groupe dans des réflexions prospectives pour intégrer au plus tôt les concepts émergents.

Par exemple, le Comité français de l'UICN a analysé et fait des propositions et recommandations sur les projets et thématiques suivants :

- Les travaux d'EDF Energies Nouvelles sur la compensation forestière dans le cadre du développement des centrales photovoltaïques au sol (2009)
- Un projet de biomasse mis au point par le service Recherche et Développement en vue d'alimenter des torches pour les jeux Olympiques de Londres à partir d'un mélange de biomasses (2011)
- L'appui à la classification par catégorie des aires protégées en outre-mer et au Royaume-Uni, en Belgique, en Pologne et en Italie. Le Comité français de l'UICN a également apporté son soutien à la réflexion sur les liens entre EDF et les aires protégées (2014)
- L'accompagnement aux réflexions sur la possibilité de contribution d'EDF à l'objectif 11 d'Aichi en faisant reconnaître une partie de son foncier comme une

- « autre mesure de conservation efficace par zone » (AMCEZ) avec une analyse de la situation à date des aires protégées et des AMCEZ ainsi qu'une estimation chiffrée des plus grands propriétaires fonciers français (2015)
- Accompagnement de l'ingénierie nucléaire dans l'appropriation du concept de Solutions fondées sur la Nature (SfN) (retours sur la prise en compte des SfN par les entreprises, partage sur le développement des SfN dans les territoires d'implantation des centrales nucléaires) (2020)
- L'accompagnement auprès de Dalkia pour amorcer la cartographie de ses impacts et dépendances sur la biodiversité (2020)
- L'accompagnement à la réflexion d'EDF sur la désartificialisation (2020)



4 SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

La sensibilisation des collaborateurs à l'entreprise sur la biodiversité est un enjeu important pour EDF. Le Comité français de l'UICN a ainsi contribué à diverses actions en lien avec la sensibilisation, que ce soit auprès des actionnaires du Groupe, des Délégations Régionales avec l'édition d'un dépliant « EDF et la biodiversité » adapté à chaque région, ou auprès de directions spécifiques. Le Directeur du Comité français de l'UICN est ainsi intervenu lors de la réunion du directoire d'EDF-SEI en 2012 puis

des ateliers interactifs ont été organisés sur la biodiversité d'outre-mer. Le Comité français de l'UICN a également contribué à des actions de sensibilisation avec les exploitants des sites à travers l'adaptation de panneaux explicatifs ou l'animation de journées de sensibilisation. Par exemple, le Comité français de l'UICN est intervenu sur les plantes exotiques envahissantes en métropole lors de la journée d'animation métier des unités de production thermique classique en 2010.



Participation au Groupe de Travail « Entreprises & Biodiversité »

Pour travailler avec l'ensemble de ses partenaires sur des problématiques communes, le Comité français de l'UICN a créé en 2009 un Groupe de Travail « Entreprises & Biodiversité » (GT). Il réunit les membres français de l'UICN, ses partenaires du secteur privé, et ses experts. Claire Varret, cheffe de mission biodiversité au sein de la Direction Développement Durable d'EDF, a assuré la présidence du Groupe de 2014 à 2017.

Le GT définit annuellement son programme de travail et se réunit deux à quatre fois par an, avec une visite de site d'une entreprise partenaire lorsque cela est possible. Les travaux et réflexions inscrits au programme

de travail peuvent faire l'objet d'une note d'information par mail, d'un point à l'ordre du jour d'une réunion du GT ou bien d'échanges avec des experts identifiés. Le Comité français de l'UICN fait également intervenir des experts et professionnels lors de « matinales », des réunions spécifiques pour présenter des enjeux particuliers, comme la loi biodiversité adoptée en 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, ou bien les espèces exotiques envahissantes, les outils de connaissance disponibles et les techniques de gestion (2017). A travers ce GT, EDF bénéficie d'un espace d'échange et de partage des connaissances avec les membres du GT.



De plus, EDF contribue activement à des études de référence et des outils réalisées par le Comité français de l'UICN. Différents sujets ont fait l'objet de publications : la mobilisation des salariés en interne aux entreprises (2018), la gestion des espèces exotiques envahissantes (2016), le reporting et les indicateurs biodiversité des entreprises (2014), la compensation écologique (2011) et les outils de formation sur la biodiversité à destination du secteur privé (2010).

Au sujet du reporting par exemple, EDF a fourni des exemples pertinents sur sa façon de traiter le reporting et a exprimé sa vision dans le but d'améliorer le reporting biodiversité des entreprises. Par ailleurs, des juristes de EDF ont apporté des corrections sur les aspects juridiques de l'étude.

Concernant la sensibilisation des salariés à la biodiversité, EDF a apporté ses retours d'expérience sur les pratiques et dispositifs employés pour mobiliser les salariés d'entreprises. Le Groupe a notamment valorisé son partenariat avec la Fête de la Nature.

Les contributions et propositions d'EDF apportent le regard des acteurs visés par les études de référence. Ces études sont diffusées au sein des réseaux du Comité français de l'UICN et sont disponibles sur [son site internet](#).

Les membres du GT bénéficient également d'une lettre d'information et de veille sur l'actualité de la thématique « Entreprises & biodiversité » bimestrielle. Elle recense les actualités internationale et nationales, les publications, événements et webinaires qui peuvent intéresser les membres du GT, ainsi que les initiatives et suggestions des membres du GT. Les entreprises peuvent ensuite diffuser la lettre et ses informations en interne.



Participation et valorisation aux évènements de l'UICN

En tant que partenaire du Comité français de l'UICN, EDF a été convié plusieurs fois aux séminaires organisés par le Secrétariat de l'UICN au siège à Gland, en Suisse. Ainsi en 2013, EDF a participé au séminaire « Business and biodiversity » organisé au siège. L'objectif de ce séminaire était de partager les initiatives et bonnes pratiques pour renforcer les engagements actuels des entreprises et susciter de nouveaux projets. Ce séminaire a réuni plus de 60 représentants de l'UICN et une trentaine d'entreprises ainsi que la Directrice générale de l'UICN et des membres du Conseil de l'UICN.



Table ronde de clôture du Congrès français de la nature 2019 avec Christophe Aubeil, (OFB), Antoine Badinier (EDF), Guy Geoffroy (Eco-maires), Marine Braud (WWF France), Michel Dubromel (FNE), Yves Verilhac (LPO) et Mireille Benedetti (Agence régionale de la biodiversité - PACA) © Congrès français de la nature 2019

En tant que partenaire du Comité français de l'UICN, EDF participe aux Congrès français de la nature. Depuis juin 2000, le Comité français de l'UICN organise annuellement le Congrès français de la nature qui réunit ses organismes membres, ses experts et ses partenaires pour débattre des priorités et des enjeux de la biodiversité en France et dans le monde. Les différentes sessions du congrès ont permis d'adopter 96 résolutions et recommandations et de préparer les contributions françaises aux congrès mondiaux de l'UICN, à la stratégie nationale pour la biodiversité, aux élections politiques, au Grenelle de l'Environnement ou encore à l'Année internationale de la biodiversité en 2010.

EDF a ainsi participé à 6 congrès français de la nature. Lors du dernier Congrès, EDF a été la seule entreprise invitée à s'exprimer lors de la plénière de clôture.

EDF a bénéficié lors des congrès mondiaux de la nature de l'UICN de valorisations spéciales en tant que partenaire. Par exemple, l'atelier *"Multi-stakeholder dialogue on corporate biodiversity measurement and reporting"* organisé au congrès d'Hawaï (USA) en septembre 2016 a été l'occasion de partager les conclusions de l'analyse des documents de reporting des partenaires entreprises du Comité français de l'UICN et en particulier d'EDF qui était représenté.



Le prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN aura lieu du 3 au 11 septembre 2021, à Marseille, Parc Chanot. Il sera le plus grand événement organisé sur la biodiversité. Il rassemblera toute la communauté internationale de la conservation de la nature (Etats, ONG, organismes scientifiques, collectivités locales, entreprises, peuples autochtones...) pour débattre et présenter les solutions pour agir. Il sera suivi de la COP15 Biodiversité où 196 Etats vont adopter le nouveau plan d'action mondial pour la biodiversité de la prochaine décennie.



Le Comité français de l'UICN a coordonné l'élaboration de 18 recommandations dont 14 ont été votées en octobre 2020. L'ensemble de ces recommandations contribueront à définir les prochains objectifs pour la protection de la biodiversité à 2030.

www.uicn.fr/congres-mondial-de-la-nature-uicn-2020

6 SOUTIEN D'EDF AUX ACTIVITÉS DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Depuis le début du partenariat, EDF soutien les travaux du Comité français de l'UICN :

La Liste rouge française des espèces menacées en particulier le financement des chapitres suivants :



En France métropolitaine : les poissons d'eau douce (2019, actualisation), les éphémères (2018), les mammifères (2017), les oiseaux (2016, actualisation), les reptiles et amphibiens (2015, actualisation), les crustacés d'eau douce (2012). La Fondation EDF a soutenu les chapitres sur les oiseaux (2011), les poissons d'eau douce (2010) et les reptiles et amphibiens (2009)



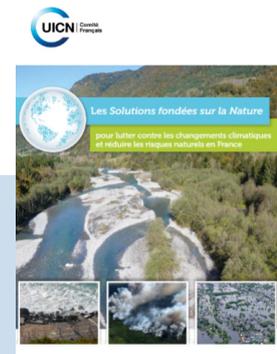
En Outre-mer : la faune de Martinique (2020), les vertébrés des Terres australes et antarctiques françaises (2015) et la flore vasculaire de Mayotte (2014). La Fondation EDF a soutenu les chapitres sur la flore vasculaire de Martinique (2013), les oiseaux de Guadeloupe (2012) et la flore vasculaire de la Réunion (2010)



Les travaux menés sur les services écologiques, et la publication du premier volume du panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France qui présente le contexte et les enjeux (2012)



Les énergies renouvelables : soutien aux travaux du groupe de travail « Occupation des sols, énergies renouvelables et biodiversité », et à la publication sur le "Développement des énergies marines renouvelables et préservation de la biodiversité (2014)



Les Solutions fondées sur la Nature, et particulièrement la publication « Les Solutions fondées sur la Nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France » (2018)

Ces travaux font l'objet d'outils ou de recommandations dont EDF peut bénéficier et s'inspirer pour améliorer ses pratiques en faveur de la biodiversité.



UICN Comité français
Union Internationale pour la Conservation de la Nature
259-261 rue de Paris 93100 Montreuil
01 47 07 78 58 - uicn@uicn.fr
www.uicn.fr